

2 orig + copie
Nomb. 30.7-59

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE DE ROYAN

Réunion du Mardi 9 Juin 1959 - 20 h 30

OBJET :

Achat de Matériel
pour le Collège

59088

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le neuf Juin à 20 h30
Le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convo-
cations faites le 4 Juin 1959

Etaient présents : MM. Hubert MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU,
LANOUE, LANUSSE, GUILLAUD, MOUCHOT, FONTANILLE, POUGET, MONGRAND,
LAMOUCHE, FLAHAUT, MASSE, ETCHEBER, REIX, BERLAND, NARTEAU, GACHET,
MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BETOUS, CHAMBOULAN

Représentés : M. BISCAYE par M. ETCHEBER
Melle FOUCHE par M. Narteau

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été dési-
gné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Commission des Finances propose au Conseil Municipal la délibéra-
tion suivante :

Le Conseil Municipal

Vu l'état des demandes présentées par M. le Principal du Collège en vue de
l'équipement du corps de bâtiment en cours d'achèvement

Vu le tableau des prix offerts par diverses maisons consultées : Darcissac,
Matéi, Héartiez, Tube Océan, Magasins de l'Education Nationale, Mulica

Considérant qu'il est possible, en combinant judicieusement les commandes d'
obtenir des prix légèrement inférieurs à ceux de l'état prévisionnel annexé
à la délibération du 10 Avril 1959, concernant l'équipement du Collège achat
de mobilier.

Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

1/ de passer commande à la maison Tube Océan, domiciliée à Royan, sous ré-
serve de l'acceptation du modèle type déposé au Ministère de l'Education Na-
tionale de :

519 tables monoplace en chêne massif, 1er choix taille 6 au prix unitaire	
de 3.650 frs, soit au total	1.894.350 frs
603 chaises avec dossier et siège encastré au prix unitaire	
de 1.500 frs, soit au total	904.500 frs
	<hr/>
	2.798.850 frs

2° - de passer commande au Ministère de l'Éducation Nationale (Service du groupement des achats de matériel, magasin de Bordeaux, 94, rue Quintin) de :

29 fauteuils empilables tube et bois à 2.000 frs l'un soit au total : 58.000 frs

22 Bureaux de maître de 125 cm x 65 cm à 20.900 frs l'un soit au total : 459.800 frs

10 porte cartes mobiles (tube) à 2.650 frs l'un soit au total 26.500 frs

35 tableaux tryptiques de 2 m x 1 m en multiplex de 15 m/m et 2 bolets et porte craie à 11.710 frs l'un soit au total 409.850 frs

- dont 7 seront affectés et payés au titre de l'équipement des salles de sciences.

3 tableaux en ardoise naturelle de 1 m 20 x 1 m avec accessoires de fixation et porte craie à 13.410 frs l'un 40.230 frs

soit au total : 994.380 frs

donne mandat

à M. le Maire pour signer les marchés devant intervenir et décide que la dépense sera imputée ch XXXV, art. 2 du budget : achèvement du Collège
Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME



Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 24 JUILLET 1959
LE SOUS PREFET
signé: VOCHEL

POUR COPIE CONFORME



MAIRIE DE ROYAN, le 29 Juillet 1959
Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,

M. MATRAS

COLLEGE

ENTRE : M. Hubert MEYER, Maire de Royan, autorisé par délibération du Conseil Municipal du 9 Juin 1959

ET : M. le Gesticonnaire du magasin d'Académie, 94 rue Quinquin à Bordeaux

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE I - Le "Magasin d'Académie" s'engage à livrer à la Ville de Royan les articles ci-après agréés du Ministère de l'Éducation Nationale :

- 29 fauteuils empilables tube et bois, dossier et siège en contreplaqué, accoudoirs bois massif vernis, armature tube laquée tubite vert métallisé. Embouts inscrares au prix de 2.000 frs l'un soit un total 58.000 frs
 - 10 porte cartes en tube acier soudé pivotant et coulissant Hauteur réglable de 150 à 250 cm. Peinture teinte vert métallisé. Embouts inscrares au prix de 2.650 frs soit : 26.500 frs
 - 22 bureaux de maître en chêne verni sur pilotement tube vert métallisé. Plateau 125 x 65 ; à droite une armoirette avec serrure, à gauche 3 tiroirs le premier avec serrure. Tiroir central avec serrure. Panneau de fond. Hauteur 78 cm au prix de 20.900 frs l'un, soit au total 459.800 frs
 - 38 tableaux Triptyque en contreplaqué épaisseur 15 mm ardoisé vert. Panneau central 200 x 100 - Deux volets de 100 x 100. Hauteur porte crête émaillée au four au prix de 11.710 frs l'un, soit au total 409.850 frs
 - 3 tableaux en ardoise naturelle de 1 m 20 x 1 m avec accessoires de fixation et porte crête - épaisseur 12 mm. Une face polie fin au prix de 13.410 frs l'un, soit au total 40.230 frs
- Soit au total : 994.380 frs

ARTICLE II - Les prix s'entendent nets, toutes taxes comprises, livrés franco de port et d'emballage Gare de Royan, six semaines au plus après la signature du présent marché.

ARTICLE III - La Ville de Royan s'engage à payer la totalité des livraisons dans le mois qui suivra son exécution.

Sur la demande de M. le Gesticonnaire du Magasin d'Académie des comptes pourront être versés. Ces comptes seront limités à 80 % de la valeur du matériel livré.

A ROYAN, le 15 Juin 1959

Le Gesticonnaire,

Le Maire



Su et approuvé
J. Dubourg



APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 24 JUILLET 1959
LE SOUS PREFET
signé: L. VOCHEL

POUR COPIE CONFORME
MAIRIE DE ROYAN, le 29 Juillet 1959
Pr le Maire
l'Adjoint Délégué,



Matras
J. MATRAS